

COMPTE RENDU
CDAS du 26/03/2012

*Les représentants FO DGFIP 85 pour ce CDAS :
Bénédicte CHEVAILLIER, Sébastien LIEVRE et Anne RETO-RIVIERE*

NOTRE DECLARATION LIMINAIRE :

Monsieur le Président,

Nous souhaitons ici dénoncer l'absence de délégation de signature pour les délégués départementaux qui ne sont pas cadres A. Les délégués départementaux B et C, qui s'investissent au quotidien pour remplir leurs missions, ressentent une profonde dévalorisation de leur travail.

L'application de cette mesure a de multiples conséquences sur l'activité de l'action sociale : des délais d'attribution de secours rallongés, une confidentialité des dossiers appauvrie, l'autonomie et l'indépendance des CDAS remises en cause.

Cette mesure fait revenir dans l'actualité un projet avorté en 2011 de régionalisation de l'action sociale ministérielle, qui remettrait en cause l'existence des délégations départementales.

Nous souhaitons ici réaffirmer notre attachement aux délégations départementales, véritable service de proximité pour les agents, qui subissent de plein fouet les réformes successives et une dégradation continue de leurs conditions de travail, notamment du fait des suppressions massives d'emplois de ces dernières années.

Jamais les représentants du personnel n'ont été aussi sollicités par les agents de tous grades pour nous expliquer leurs souffrances en lien direct avec leur activité professionnelle.

Nous ne pouvons ici que dénoncer cette politique brutale qui ne se soucie plus suffisamment de l'humain.

Nous sommes d'ailleurs convaincus que notre assistante sociale et notre médecin de prévention ressentent dans leur mission quotidienne le désarroi grandissant de nos collègues et qu'elles ne peuvent que s'associer, dans le strict respect de leur obligation au secret professionnel, au constat désastreux que nous venons de faire.

C'est dans ce contexte troublé que l'action sociale prend tout son sens pour soutenir et aider les agents, si tant est qu'on lui donne les moyens de le faire.

Suite à notre déclaration liminaire, Mr Cérés, Président du CDAS de Vendée, nous confirme que notre déléguée à l'action sociale, étant cadre C, ne dispose plus de délégation de signature et que le service a dû se réorganiser en tenant compte de cette nouvelle disposition, liée en partie au déploiement de CHORUS et de son haut niveau d'exigence... La réorganisation consiste en grande partie à anticiper au mieux les actions de la délégation afin que le délai de signature des dossiers n'en pénalise pas trop l'efficacité.

Les parité syndicale prend note de ces explications en répondant toutefois qu'une telle situation n'est pas acceptable, tant pour la déléguée elle-même que pour les bénéficiaires de l'action sociale.

Le médecin et l'assistante sociale, suite à notre intervention, nous confirment que les premiers mois de l'année 2012 sont manifestement plus chargés mais qu'il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions hâtives et établir une corrélation directe entre la dégradation des conditions de travail des agents et les problèmes rencontrés.

Le budget BIL « budget d'initiatives locales » est reconduit pour cette année pour un montant total de 33100,00 €.

Pour les actifs, Une sortie est validée pour le printemps ou le début de l'été à St Nazaire :

- * Transport en car La Roche sur Yon / Nantes
- * Croisière avec guide sur l'estuaire de La Loire
- * Déjeuner libre à St Nazaire
- * Visite du paquebot Escal' Atlantique
- * Découverte de l'écomusée de St Nazaire
- * Retour en car à La Roche / Yon

Le coût de cette sortie sera partiellement pris en charge par le CDAS (de 25% à 70% selon le quotient familial)

Puis, en fonction du succès de cette sortie, un week-end à Paris sera peut-être organisé en fin d'année.

Des actions sont reconduites pour les retraités et une nouvelle sortie programmée (Guérande).